# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Programmes

Question écrite n° 41155

### Texte de la question

M. Pierre Pascallon appelle l'attention de M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche sur l'utilite d'introduire l'initiation a la couture pour les jeunes enfants dans les activites d'eveil des ecoles. Dans le projet de modification des horaires scolaires pour creer un mi-temps pedagogique avec l'apres-midi consacre aux activites d'eveil de l'enfant, le contenu de ces activites est forcement en discussion. Faut-il introduire l'initiation a la couture pour les jeunes enfants (vers l'age de douze ans) dans ces activites ? Du moment que l'enfant a le choix et que des personnes competentes sont disponibles pour le guider, il serait utile de faire une place a la couture. En consideration de ces reflexions, il lui demande s'il a l'intention d'introduire la couture pour les jeunes filles comme activite d'eveil facultative dans le nouveau programme scolaire.

### Texte de la réponse

L'apprentissage de la couture ne fait pas partie en tant que tel des programmes actuellement en vigueur pour l'ecole maternelle et l'ecole elementaire. En effet, ceux-ci, alleges et recentres sur l'essentiel en 1995, entendent fixer les objectifs fondamentaux de fin de scolarite primaire : la maitrise des langages, francais et mathematiques, et l'acquisition de reperes lies a l'education civique et a la decouverte du monde ont ete privilegies. Cependant, a travers la pratique des arts plastiques, l'enfant est invite a manipuler et exploiter des materiaux et des supports varies, notamment du tissu. Les activites scolaires pratiquees dans le domaine artistique peuvent par consequent, au choix du maitre de la classe, demander un apprentissage prealable de certaines techniques de couture. Il convient de preciser que, sur le temps scolaire, les activites sont obligatoires pour tous et que l'enseignement est identique pour les garcons et les filles. Dans le cadre des activites periscolaires facultatives qui sont de plus en plus frequemment proposees aux enfants, qu'il y ait ou non amenagement du temps scolaire, les contenus peuvent etre tres varies. Parmi les activites manuelles qui peuvent etre offertes aux enfants, on peut citer en particulier l'existence d'ateliers de couture, de tissage et de patchwork.

### Données clés

**Auteur :** M. Pascallon Pierre
**Circonscription :** - RPR
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 41155
**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire
**Ministère interrogé :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
**Ministère attributaire :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 15 juillet 1996, page 3762
**Réponse publiée le :** 9 septembre 1996, page 4814